

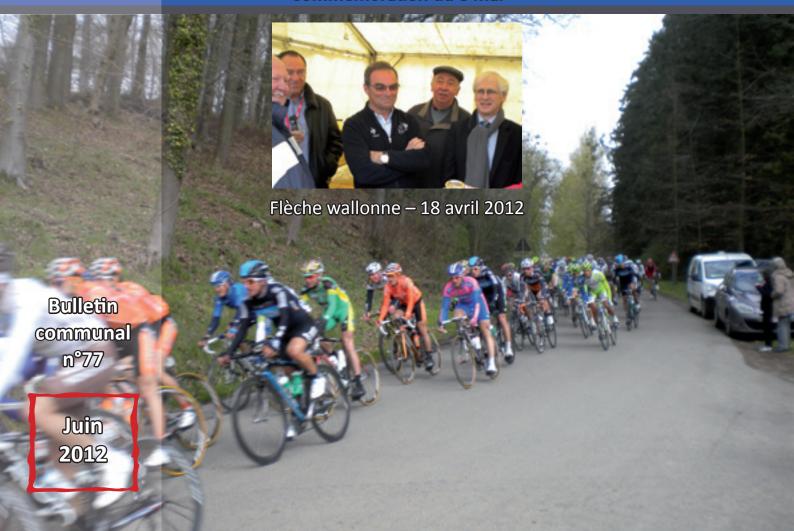
# GESVES

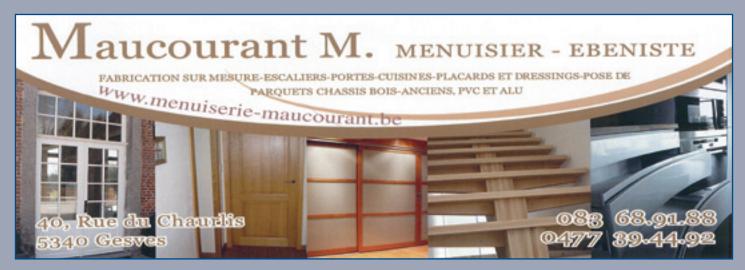
# info

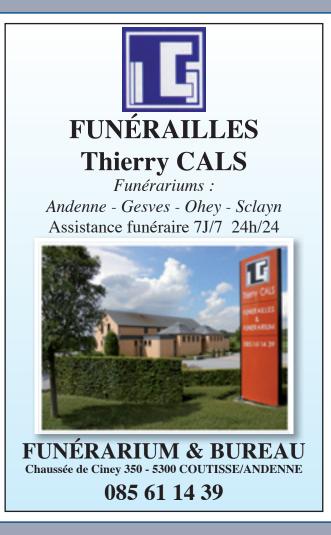




Commémoration du 8 mai















## GESVES info

## **COMMUNE DE GESVES**

## SOMMAIRE Gesves Info 77

Editorial	3
Schéma directeur dit de	4
Sierpont	
Compte-rendu du	7
conseil communal	8
Billet du 1er échevin	8
Fête nationale 2012	8
Flèche wallonne à	8
Haltinne	9
Rénovation complète	
des cours de récréation	9
Le Service communal du	
logement	10
Trophée communal	10
du mérite – Appel à	10
candidatures	12
13ème édition du	12
concours des façades	14
fleuries	12
Maison d'accueil	12
communautaire	14
Foyer Saint-Antoine	14
CPAS- Service	
de réinsertion –	15
Blanchisserie du Samson	
Culture, enseignement,	15
jeunesse et tourisme	16
Conseil communal des	16
enfants	16
Biodibap'-Ecole	18
communale de l'envol	
Kermesse de Gesves	
Grottes de Goyet	18
Gesves EXTRA –	18
Service Environnement	
& Agriculture	19
Tri des déchets	20
Arville 2012	
Elections 2012	20
Gal Pays des Tiges et	20
chavées	20
Collège Communal	21



## **Editorial**

#### MERCI!

Un édito particulier pour des remerciements particuliers. Embellissement : nous sommes tous concernés !

Ainsi, merci aux investisseurs qui rénovent, embellissent, améliorent leur propriété.

Merci à ceux qui demain comprendront le bienfait pour notre commune de ne pas laisser à vaul'eau leurs bâtiments.

Merci aussi à ceux qui rendent leur façade fleurie au grand plaisir des promeneurs.

#### Sécurité : nous sommes tous concernés !

Merci à ceux qui lèvent le pied en abordant nos quartiers et surtout en pensant à nos enfants.

Merci à ceux qui respectent les limitations de vitesse.

Merci à ceux qui restent fair-play au volant.

#### Environnement : nous sommes tous concernés !

Merci à ceux qui ne polluent pas nos fossés.

Merci à ceux qui, jour après jour, simple citoyen ou wallonets rectifient les incivilités en ramassant cannettes, verres, bouteilles, plastiques, déchets en tous genres, ...

Merci à ceux qui, demain, feront l'effort indispensable pour ne plus souiller notre commune.

Merci à tous nos agents communaux qui veillent à nettoyer les dépôts d'immondices ou d'autres déchets en tous genres,

Ainsi, nous pouvons espérer qu'il fera encore mieux vivre à Gesves et que les «grandes vacances» se passeront sous le soleil mais surtout sous les meilleurs auspices tant pour l'environnement que la sécurité.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

José PAULET Bourgmestre

#### FAULX-LES TOMBES – Mardi 8 mai 2012 Discours du Bourgmestre José PAULET A l'occasion de la Commémoration du 8 mai 1945 (Extraits)

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs en vos titres et qualités,

Chers Amis Gesvois,

C'est une fois encore avec émotion que je vous remercie

avant toute chose pour votre présence et ainsi d'avoir répondu pour la 4<sup>ème</sup> fois à mon souhait de commémorer le 8 mai 1945.

8 mai 1945 – 8 mai 2012. Il y a 67 ans, la Seconde Guerre Mondiale se terminait.

Comme je le rappelle depuis 2009, c'est dans une école de Reims que l'Allemagne nazie capitule le 8 mai 45. Les combats cesseront le lendemain.

Dans une autre école, mais à Berlin cette fois, le 9 mai, les Alliés recevront la capitulation officielle en présence des soviétiques, absents à Reims. C'est la fin d'une guerre qui aura tué environ 62 millions de personnes, dont une majorité de civils. Une triste première dans l'histoire...

Mais si la joie s'empare de l'Europe le 8 mai, la fin véritable et totale de la Seconde Guerre mondiale interviendra le 2 septembre avec la capitulation du Japon après les explosions atomiques de Hiroshima et Nagasaki des 6 et 9 août et leurs milliers de morts en plus.

Souvenez-vous, nos jeunes sont allés à Breendonk et avec notre Echevine de l'Enseignement et de la Jeunesse, nous nous sommes rendus à Auschwitz et à Birkenau, en Pologne en 2010. Ce 12 mai, ce sera au tour du musée d'Anne Franck, à Amsterdam d'avoir notre visite.

En ce 8 mai 2012, rendons hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et engageons-nous dans la voie qu'ils ont tracée, en continuant leur combat.

En s'associant aujourd'hui comme fidèlement chaque année nous le faisons le 21 juillet et le 11





novembre, Gesves affirme une fois encore sa détermination à participer sans trêve à la construction et à la sauvegarde de la Paix et de la Fraternité entre les Hommes!

En guise de conclusion, je voudrais une fois encore mettre en évidence un homme qui mérite notre plus profond respect.

La personne que je veux citer et honorer aujourd'hui n'est autre que notre ami Jacques SEUMOIS, 93 ans ce 11 juin 2012.

Si je te cite aujourd'hui, Cher Jacques, c'est aussi parce que tu es notre dernier ancien prisonnier, notre dernier témoin de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale. Du fond du cœur nous formulons des vœux de te retrouver encore parmi nous de nombreuses années.

Recueillons-nous quelques instants, je vous prie, à la mémoire de nos Morts glorieux en écoutant la sonnerie aux champs et la Brabançonne.

José PAULET Bourgmestre

N.B.: Avant la prise de parole de Monsieur le Bourgmestre, des enfants représentants des écoles et du Conseil Communal des Enfants ont pris la parole pour s'associer ainsi à leur manière à la Commémoration de ce 8 mai 2011.

#### **LETTRE OUVERTE AU 1 WING DE BEAUVECHAIN**

Objet : Nuisances sonores au-dessus du territoire de la Commune de Gesves par petits avions de type Marchetti SF260

Mon Colonel, Cher Monsieur DEJAEGER,

Faisant suite à de nombreuses plaintes de mes concitoyens, permettez-moi de vous adresser ce courrier afin de vous sensibiliser à cette nuisance sonore qui, je dois bien l'avouer pour l'avoir constaté, constitue vraiment un problème au sein de la commune verte et paisible qu'est Gesves.

Nous pouvons bien comprendre que l'écolage passe inévitablement et forcément dans les airs. Mais n'y a-t-il vraiment pas d'autres espaces forestiers où l'habitat est inexistant voire infime ?

Beaucoup d'entre nous se posent la question : « Pourquoi au-dessus de notre belle commune ? ».

Vous remerciant vivement de la suite que vous voudrez bien réserver à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Colonel, Cher Monsieur DEJAEGER, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Bourgmestre, José PAULET

#### SCHEMA DIRECTEUR DIT DE SIERPONT

GESVES info

## Délibération prise par le Conseil communal en sa séance du 9 mai 2012 OBJET : URBANISME SCHEMA DIRECTEUR DE SIERPONT GESVES

Vu la délibération du Conseil communal du 26/05/2010 arrêtant la convention proposée par le Bureau Economique de la Province pour la réalisation d'un Schéma de structure et l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage afin de créer un quartier durable au lieu-dit Sierpont;

Vu la convention pour la réalisation d'un Schéma de structure et pour l'assistance à Maîtrise d'ouvrage proposé par le Bureau Economique de la Province;

Vu le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie ;

Considérant la demande de faisabilité d'un schéma directeur sur un bien, propriété communale, sis rue de Sierpont à 5340 GESVES cadastré section B n° 375m, 372c, 373, 371, 377a, 372d;

Considérant que le bien est situé en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de Namur adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14/05/1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;

Considérant que le bien est situé en aire villageoise de densité moyenne au schéma de structure communal adopté par le Conseil communal du 12 décembre 2003 ;

Considérant qu'un règlement communal d'urbanisme adopté définitivement par le Conseil communal du 22 mars 2006, approuvé par Arrêté Ministériel du 20/07/2006 (M.B. 20/09/2006), est en vigueur sur l'ensemble du territoire communal où est situé le bien; que le bien est situé en sous-aire villageoise de quartier rural mélangé et d'extensions récentes au dit règlement;

Vu la contenance du périmètre concerné estimée à 4 ha 44 a 89 ca, in toto ;

Attendu qu'une étude d'incidence est obligatoire à l'établissement dans le cas d'un lotissement de plus de 2 ha ;

Considérant que pour un lotissement en aire villageoise de densité moyenne au schéma de structure communal, les parcelles doivent avoir 12 m minimum de façade à rue et 18 m maximum avec une contenance de 8 ares minimum ;













Tél. 083 67 74 67 · GSM 0474 60 84 83

Considérant que les règles en termes de nombre de logements à l'hectare sont de 8 à 16 soit un potentiel habitable de 30 à 60 logements ;

Considérant qu'il y a lieu d'estimer les équipements nécessaires à l'établissement du projet (gestion de l'eau, alimentation/ consommation énergétique, mobilité/densité du trafic et opportunité de nouveaux tracés de voirie piétonne et carrossable) et d'évaluer l'inscription de son programme en fonction des outils communaux d'aménagement du territoire (CCATm, Schéma de structure, Règlement communal d'Urbanisme);

Considérant les impératifs financiers, techniques (hydrologie, géologie des lieux) et administratifs (permis d'urbanisation, étude d'incidence sur l'environnement) du projet ;

Vu les options proposées par le Bureau Economique de la Province qui peuvent être résumées comme suit (non exhaustif) :

- une densité de population équilibrée, réfléchie en fonction de la situation du quartier et de la densité des quartiers environnants,
- une conception des espaces publics de qualité et de nombreux espaces verts garant d'une certaine biodiversité,
- des zones piétonnes et pistes cyclables permettant une liaison aux transports en commun existant,
- une diversité des constructions tant au niveau des programmes qu'au niveau des architectures, tout en veillant à respecter les caractéristiques essentielles de l'architecture villageoise;
- des bâtiments peu énergivores intégrant des dispositifs d'énergies renouvelables (bio-méthanisation, filière bois, ...)
- une gestion des eaux de pluie permettant notamment de réduire la consommation d'eau potable et l'imperméabilisation des sols,
- un choix de matériaux en fonction de leur durée de vie et de l'impact qu'ils ont sur l'environnement durant l'ensemble de leur existence...

Considérant qu'il s'agira également d'intégrer le social et l'économique, dans la conception du quartier de Sierpont grâce à la recherche d'une mixité sociale et générationnelle en tenant compte des PMR, une intégration du quartier par rapport aux services existants à Gesves et une gouvernance de type participative intégrant les habitants aux différents stades du schéma directeur;

Considérant l'avis de la CCATm émis en date du 10 avril 2012 et libellé comme suit : « Vu la présentation du projet par le Bep, rappelant la situation de fait et de droit ainsi que les démarches « transversales » impliquant la commune à différents niveaux comme le PCDR ou le PCDN et leurs implications sur le devenir du schéma directeur ;

L'option de faire réaliser une partie de l'infrastructure pour financer les travaux est évoquée, il y aura lieu de procéder à un (des) marché(s) de promotion, de façon plus individualisée sur du logement classique ou PPP (partenariat public-privé) sur du logement à vocation collective.

Les options d'aménagement proposent 26 log. individuels (6 isolés et 20 jointifs par 2) et 16 log. collectifs soit 42 log/3,85 ha ou 11 log/ha, sans tenir compte de la zone boisée; soit 42 log/4,44 ha ou 10 log/ha, avec la zone boisée;

Pour mémoire, l'avis favorable de la CCATm était d'éviter une densification extrême de la zone, vu le bâti voisin ; de réaliser un phasage du lotissement ; de respecter le schéma de structure communal et le règlement communal d'urbanisme ;

Considérant que le bien est situé en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de Namur ;

Considérant que le bien est situé en aire villageoise de densité moyenne au schéma de structure communal ;

Considérant que le bien est situé en sous-aire villageoise de quartier rural mélangé et d'extensions récentes au règlement communal d'urbanisme;

Vu la contenance du site estimée à 4 ha 44 a 89 ca, in toto ; et qu'une étude d'incidence sera obligatoire ;

Considérant que les règles en termes de nombre de logements à l'hectare sont de 8 à 16, soit un potentiel habitable de 30 à 60 logements;

AVIS de la CCATm : AVIS FAVORABLE avec les réserves d'usage en fonction du futur permis d'urbanisation (matériaux à mettre en œuvre à préciser, options architecturales d'ensemble encadrées mais non monotones...)»;

Par 13 oui, 3 non (Madame B. PILETTE-MAES et Messieurs P. FURNEMONT et Ph. HERMAND) et 1 abstention (Madame C. BARBEAUX);

#### DECIDE

- 1. d'adopter le Schéma directeur de Sierpont sur base de l'analyse de la situation de fait et de droit telle que proposée ci-annexé, avec les réserves d'usage en fonction du futur permis d'urbanisation en apportant une attention toute particulière sur les problèmes de mobilité ;
- 2. de charger le Collège communal de la bonne exécution du Schéma directeur tel que proposé par le Bep et l'information optimale du projet.



icerétaire Communal, (s) D. BRUAUX icerétaire Communal, Dennel BRUAUX



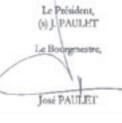


Schéma directeur de Sierpont

## RÉPARATION URGENTE DU JCB-RATIFICATION DÉCISION DU COLLÈGE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal ratifie la décision prise par le Collège à savoir :

- de confier aux Entreprises Carma la réparation du véhicule JCB, conformément au devis présenté pour un montant de 2540,04€;
- d'imputer la dépense sur l'article 421/745.98 du budget extraordinaire.

## EXTENSION DU HALL DES SPORTS : PRINCIPE ET MISSION D'AUTEUR DE PROJET

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide : 1. le principe d'extension du Hall des sports actuel pour permettre d'y intégrer les activités du Club de Tennis de table ;

- 2. de demander au bureau d'architecture AUSE de poursuivre la mission d'auteur de projet pour les travaux d'extension du Hall des sports de Gesves permettant d'atteindre l'objectif susvisé (§1), pour un montant d'environ 650.000€ TVAC;
- 3. de solliciter une fiche projet permettant de solliciter l'accord de principe du pouvoir subsidiant sur une intervention financière de +/- 70 %.

#### MAISON DE L'ENTITÉ ET CRÈCHE - RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide : 1. de commander les travaux de raccordement des bâtiments de la crèche et de la Maison de l'Entité à Faulx-Les Tombes auprès d'AIEG pour la somme de 7.528,00€ TVAC ;

2. d'imputer cette dépense pour moitié à l'article de construction de la crèche et pour moitié à l'article de construction de la maison de l'entité.

## MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF À LA CRÉATION DE 4 AIRES DE JEUX SUR L'ENTITÉ DE GESVES

Par 13 oui et 3 abstentions, le Conseil communal décide :

- 1. de ne pas donner suite à la procédure d'attribution du marché relatif à la création de 4 aires de jeux sur l'entité de GESVES, en vertu de l'article 18 de la loi du 24/12/1993, considérant que pour plus de sécurité, il est nécessaire de reconsidérer l'implantation de 2 des 4 aires de jeux prévue initialement ;
- 2. de reconsidérer l'implantation des 4 aires de jeux et de sport prévues sur l'entité de GESVES, comme suit sur les 4 sites suivants : -Gesves, rue de la Pichelotte ;
- -Strud, à l'arrière des logements sociaux ;
- -Haut-Bois, près de la Salle des Fêtes ;
- -Mozet, site de la Forme;

pour un montant total de 130.000€ TVAC;

- 3. d'approuver le Cahier spécial des charges relatif à ces travaux, tel qu'adapté en y intégrant les adaptations proposées (poubelles « tri sélectif » et bois labellisé pefc) ;
- 4. de charger le Service des Marchés publics de l'envoi d'un dossier complet à la Division des Bâtiments et des infrastructures sportives de la Direction Générale des Pouvoirs Locaux en vue de l'octroi de subsides régionaux estimés à 75 %.

## PATRIMOINE - GROTTES DE GOYET - CONVENTION AMIABLE DE FIN DE BAIL

Par 11 oui et 5 abstentions, le Conseil communal décide :

- 1. d'acter la fin d'occupation du local horeca par M. Peret au 01/01/2012;
- 2. d'arrêter la convention amiable mettant fin au bail, anticipativement et de commun accord ;
- 3. de charger le Collège communal d'étudier des propositions d'utilisation de ce local au mieux des intérêts de la Commune et des perspectives de développement du site et des Grottes.

#### ACHAT D'UN TRACTEUR AVEC ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide : 1. d'acquérir un nouveau tracteur équipé d'outils d'entretien des haies, de curage de fossés, de fauchage des accotements pour un montant estimé globalement à 142.000€;

2. de scinder ce marché en 4 lots compte tenu de la spécificité des outils à acquérir et d'en arrêter les cahiers des charges :

Lot 1: tracteur 65.000€;

Lot 2 : bras de fauchage 55.000€;

Lot 3: bras coupe haies 8.000€;

Lot 4 : curage de fossé 14.000€.

## REMPLACEMENT DE LA GRUE HITACHI PAR UNE MACHINE MULTIFONCTIONS

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide : 1. de procéder au remplacement de la grue HITACHI par un engin de génie civil dénommé machine multifonctions tel que décrit au cahier des charges et dont le coût est estimé à 140.000€;

2. d'arrêter le cahier spécial des charges tel que proposé.

## MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES RELATIF À L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE TÔLÉE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Par 12 oui et 4 abstentions, le Conseil communal décide :

- 1. d'acquérir, pour le service technique, une camionnette tôlée pour un montant maximum de 35.000€ TVAC ;
- 2. d'arrêter le Cahier des charges relatif à ce marché en y intégrant les critères de la norme environnementale privilégiant une motorisation produisant le minimum de CO2.

#### MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF À L'INSTALLATION D'UNE ALARME VOL - INCENDIE À L'ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE À SOREE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide : 1. de réaliser des travaux d'installation d'un système d'alarme vol et incendie à l'Ecole communale de la Croisette pour un montant estimé à 4.000 € TVA comprise ;

- 2. d'approuver le cahier spécial des charges ;
- 3. de choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation de marché.

#### **ACHAT D'UNE MINI-STATION À GASOIL**

Par 15 oui et 1 abstention, le Conseil communal décide :

- 1. d'acquérir une mini-station (externe) dotée du système de sécurisation conforme à la législation pour le gasoil de chauffage destiné aux véhicules de génie civil;
- 2. de passer commande de la mini-station auprès des établissements BOTTON à Assesse au prix de 3.932,50€ TVAC ;
- 3. de charger le collège de prendre toutes les mesures de protection de l'environnement visant à la désaffectation de l'ancienne citerne.

## FICHE 4 - PLAN DU LOGEMENT 2009 - 2010 : PRESENTATION DU CAHIER DES CHARGES -FOYER ST-ANTOINE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide : 1. de réaliser les travaux d'aménagement de 6 logements sociaux dans l'aile droite du bâtiment dénommé « Foyer St-Antoine » à

- Goyet pour un montant de 1.058.237,20€ TVAC ; 2. d'approuver le cahier spécial des charges préparé par l'INASEP, (Auteur de projet) ;
- 3. d'arrêter, comme mode de passation de marché, l'adjudication publique ;
- 4. de soumettre ce dossier à l'avis de l'autorité de Tutelle ;
- 5. de financer ces travaux à concurrence de 60% par le subside du SPW dans le cadre du Plan Logement 2009-2010 et pour le solde à charge de la Commune par un emprunt à contracter.

#### **TROPHEE COMMUNAL DU MERITE 2011**

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide : 1. d'octroyer, sur proposition de la Commission, le Trophée communal du Mérite 2011 à Monsieur Pol NIGOT pour son palmarès en qualité d'acteur du théâtre wallon, tant au sein de la troupe de Théâtre de Faulx-Les Tombes, qu'au sein de la Compagnie Tine Briac de Namur et qui, récemment, fût désigné meilleur acteur masculin lors du 21ème Festival de Théâtre wallon de Ciney;

2. d'attribuer à titre posthume, le deuxième Trophée communal du Mérite 2011, à Monsieur Louis BOLY, Directeur Honoraire des Fanfares Royales « L'Union » de Faulx-Les Tombes.

## TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE À LA SALLE DE STRUD SUITE AUX DÉGÂTS DUS AU GEL

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide : 1. de remplacer la chaudière et le brûleur de la salle de Strud par la chaudière Saint-Roch proposée au prix de 2.691,45€ TVAC par les établissements SANIDEL;

2. de remplacer la tuyauterie, le circulateur, et ce qui sera nécessaire à la remise en marche du chauffage, via l'émission de bons de commande ;

3. de prendre en charge le remplacement d'une vanne principale et du compteur de la SWDE ;

4. de financer ces dépenses via le remboursement de notre assureur et pour le solde via un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

## TRAVAUX DE TOITURE, GOUTTIÈRE ET DESCENTES D'EAUX AUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide : 1. de procéder aux travaux de remplacement de gouttières et de descentes d'eaux pluviales au bâtiment de l'école de L'Envol;

2. de retenir comme mode d'attribution du marché la procédure négociée sans publicité.

Daniel CARPENTIER, Echevin de la Population, de l'Etat civil, des Travaux – Voiries et des Cimetières 0472/330.840

## BILLET DU 1<sup>ER</sup> ECHEVIN

GESVES info

#### **FÊTE NATIONALE 2012**

Le Collège des Bourgmestre et Echevins procédera ce 21 juillet 2012 à Haut-Bois (Haltinne) à la levée des couleurs en présence des associations patriotiques et des porte-drapeaux.

#### Programme des festivités :

#### **VENDREDI 20 JUILLET:**

19h00 : Grand bal aux lampions à la salle de Haut-Bois

22h30 : Feu d'artifice 24h00 : Fin des festivités





#### **SAMEDI 21 JUILLET:**

Préalablement, la Fabrique d'Eglise de Haut-Bois vous invite à une messe et au Te Deum à 10h30

11h30: Discours du Bourgmestre

Lever des couleurs par les autorités communales.

12h00 à 13h00 : Concert-apéritif offert par la Commune et animé par la Fanfare Royale de Faulx-Les Tombes à la salle de Haut-Bois

Nous espérons vous accueillir nombreux à l'occasion de cette manifestation patriotique et festive.

Francis COLLOT 1<sup>er</sup> échevin – Echevin des Festivités 0476/289.493

#### PASSAGE DE LA FLÈCHE WALLONNE À GESVES

Ce 18 avril vers 13h15 et comme ce fut déjà le cas en 2011, notre Bourgmestre a eu le plaisir d'accueillir le champion français Bernard HINAULT qui n'a pas manqué de faire une halte de près d'une demi-heure devant les grilles du Château d'Haltinne.

A cette occasion, bière locale et produit du terroir ont été offerts à cet hôte d'un jour, ravi de l'accueil que nos édiles lui avaient réservé. Le bien connu du milieu cycliste, Monsieur Philippe LAMBOTTE était l'organisateur de cette petite manifestation. Plaise qu'en 2013, notre célébrissime Eddy MERCKX soit également de la partie, et pourquoi pas ?



#### RÉNOVATION COMPLÈTE DES COURS DE RÉCRÉATION

En date du 19 octobre 2011, le conseil communal adjuge les travaux de rénovation complète des cours de récréation (815 m2), divers travaux d'isolation thermique et acoustique, et de mise en conformité aux normes sécurité-incendie, à l'entreprise Picard Construct S.A. de Tenneville.

Ces travaux d'un montant de 284.920€ TVAC, subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles à concurrence de 250.729€ (soit 88 %), devraient débuter fin du mois de juin.

Francis COLLOT 1er Echevin et Echevin des travaux «bâtiments»

#### LE SERVICE COMMUNAL DU LOGEMENT

#### Permanence administrative

Secrétariat communal Chaussée de Gramptinne, 112 - 5340 GESVES Service Logement Anne CLOET - Justine HAYEN 083/670.212 Courriel : logement.gesves@publilink.be

La Commune est devenue un acteur incontournable dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec les Logis Andennais, l'AIS et la Région Wallonne.

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

Le Collège communal veut user de toutes ces prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logement et ainsi devenir un partenaire, plus encore, un acteur du logement à part entière.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social à finalité sociale, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

Il insistera cependant pour qu'une attention particulière soit accordée au logement moyen, en encourageant leur occupation par les plus hauts revenus du logement social, ceux-ci libérant de facto leurs habitations au profit de personnes à plus faibles revenus.

Une attention permanente sera apportée aux personnes à mobilité réduite qui, moyennant un logement adapté, pourront poursuivre une vie en toute autonomie et respectueuse de leur dignité.

#### Missions

Le service «Logements» gère les conventions, les contrats de bail, la liste des demandes de logement, les états des lieux, le relevé des consommations énergétiques et tout problème lié à l'occupation des appartements.

Il assure également le suivi des plans bisannuels du logement, en collaboration avec le service Logement de la Région Wallonne.

Mais le service «Logements», c'est aussi :

- aider, orienter et conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement ;
- assurer le suivi des demandes de logements à caractère social ;
- aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- fournir les informations quant aux primes offertes par la Région wallonne, par l'Administration communale et par la Province ;
- orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;

#### Echevin responsable

Francis COLLOT 1er Echevin 0476/289493 francis.collot@gmail.com

- informer les citoyens sur les aides accordées par la Région wallonne en matière de logement et d'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation.

#### Parc locatif communal

A ce jour, le parc locatif communal Gesvois est composé comme suit :

#### LOGEMENTS COMMUNAUX EXISTANTS

(Logements gérés par le service « logement » de l'Administration communale)

- GESVES: Rue de la Pichelotte, 5:

7 logements définitifs (aile droite du rez-de-chaussée)

7 logements temporaires (1er étage aile centrale)

- FAULX-LES TOMBES: Rue de l'Eglise, 4:

2 appartements + 2 studios (ancien presbytère)

- **SOREE**: Rue de la Croisette n°19 : 2 logements de transit

#### LOGEMENTS COMMUNAUX EXISTANTS

(Logements gérés par la SLSP « Les Logis Andennais »)

- **GESVES**: Rue de la Pichelotte, 5 : 7 logements moyens (1er étage de l'aile gauche)

- HALTINNE: Rue de Strud, 16 – 18: 6 logements sociaux

## LOGEMENTS COMMUNAUX AVEC BAIL EMPHYTHEOTIQUE AU CPAS

(Logements gérés par le CPAS)

- **SOREE**: Rue du Centre : 3 logements - **HALTINNE**: Rue Léon Pirsoul : 4 logements

#### **LOGEMENTS PREVUS POUR 2013:**

(Logements gérés par la SLSP « Les Logis Andennais »)

- GOYET: Rue de Mozet, 1 (Annexes Foyer Saint-Antoine):

6 logements sociaux

- GESVES : Rue des Moulins :

8 logements moyens

- HALTINNE : ancien presbytère :

3 logements moyens

- MOZET : Rue des Deux Chênes, 10 :

3 logements sociaux

- **GESVES**: Rue de la Pichelotte, 5:

5 logements moyens (2ème étage - aile gauche) (Logements PCDR - gérés par la commune)

#### **LOGEMENTS PREVUS POUR 2014:**

- GESVES: Rue de la Pichelotte, 5:

6 logements moyens (1er étage - aile centrale) (Logements PCDR - gérés par la commune)

- FAULX-LES TOMBES : Rue de Courrière :

5 ou 6 logements moyens

(Logements gérés par la SLSP « Les Logis Andennais »)

- **GESVES**: Ry des Fonds:

8 logements movens

(Logements gérés par la SLSP « Les Logis Andennais »)

A terme, la commune bénéficiera ainsi d'environ **80** logements sociaux ou moyens.

Afin de mieux cerner les problèmes à résoudre dans le domaine particulier du logement et trouver les solutions les mieux adaptées à ceux-ci, une équipe pluridisciplinaire a été mise en place.

Cette « cellule » regroupe les représentants suivants :

- Le Bourgmestre,
- L'Echevin du Logement
- L'Echevin de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire
- 1 représentant du CPAS
- 1 représentant de la Province (Service Logement et Habitat)
- 1 représentant de la Région wallonne (Cellule Logement)
- 1 représentant de la société de logement de services publics à laquelle la commune est affiliée (Logis Andennais)
- 1 représentant de l'Agence Immobilière Sociale d'Andenne
- 1 représentant de la Société Wallonne du Logement
- 1 assistante sociale en charge des logements sociaux
- 1 membre de la CCATm
- L'agent communal du Logement.

Francis COLLOT 1er Echevin- Echevin du Logement

#### TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE 2012 – APPEL À CANDIDATURES

Vous êtes le responsable d'un club sportif de notre Commune et votre club s'est particulièrement distingué durant l'année sportive 2011-2012 dans divers tournois et compétitions ?

Vous pratiquez une discipline sportive et vous avez réalisé quelques exploits au cours de l'année sportive 2011-2012, que ce soit au sein d'un club sportif ou individuellement ?

Vous faites partie d'une association culturelle, sociale ou autre ayant fait une action remarquable sur le plan communal ? Vous avez, à titre personnel, réalisé une action ou un exploit remarquable ?

Alors, envoyez une lettre de candidature pour l'attribution du Mérite Communal (année 2012),

**AVANT LE 31 AOUT 2012**, sous enveloppe fermée, à l'adresse suivante :

Administration communale de Gesves

A l'attention de M. le Président de la Commission du Mérite communal

Chaussée de Gramptinne, 112

5340 Gesves

#### Conditions d'acceptation des candidatures :

Le club sportif ou l'association doit avoir son siège dans la Commune;

La personne individuelle doit être domiciliée dans la Commune ; Les candidatures doivent être accompagnées des pièces qui motivent l'acte de présentation.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà bonne chance.

Le Président de la Commission, Francis COLLOT - 1er Echevin

#### 13<sup>èME</sup> ÉDITION DU CONCOURS DES FAÇADES FLEURIES

Comme les années précédentes, la Commune propose aux amoureux des jardins et des façades fleuries de participer à notre édition 2012.

Cette année, nous avons décidé d'ajouter une catégorie supplémentaire : le jardin au naturel.

#### Il y aura ainsi 4 catégories :

- 1. La plus belle façade fleurie
- 2. Le plus beau jardin
- 3. Le plus beau potager
- 4. Le plus beau jardin au naturel.



Nous avons la chance d'habiter dans une commune où les habitants ne ménagent pas leurs efforts pour embellir leur maison et leur jardin.

Il nous paraît donc tout naturel de poursuivre l'organisation d'un concours mettant en valeur leur créativité et leur sens de l'esthétique, dans une démarche ludique originale.

Les lauréats se verront offrir des bons d'achat auprès des partenaires fleuristes et pépiniéristes de la commune, lors de la remise des prix qui aura lieu fin septembre.

Dès à présent, vous pouvez vous inscrire auprès de Monsieur Pierre ANDRÉ, agent communal chargé de l'organisation du concours. Vous pouvez l'appeler au 083/670.342 ou 0496/503.866.

Date limite d'inscription : le 10 juillet 2012

Francis COLLOT - 1er Echevin Echevin des Festivités 0476/289.493 - francis.collot@gmail.com





## réinventons / la banque et l'assurance

- Placements
  - Epargne
- Service bancaire
- Prêts et financements
- Toutes assurances, toutes compagnies



#### **Bureau Somville-Melot**





Rue de Gesves, 181 - 5350 OHEY Tél: 085 61 21 40 Fax: 085 61 25 26 E-mail: somville.melot@portima.be FSMA: 12823 A-cB Nº entr. 0657.477.777

www.somville-melot.be

łoraires : Lundi et vendredi 9h – 12h, 13h30 – 18h, mardi, mercredi, jeudi 9h-12h, 13h30-16h, samedi 9h30-12h (sauf congés scolaires) + sur rdv.







- Electricité
- Climatisation

Installation

Entretien

Dépannage

Chée de Gramptinne 154 5340 GESVES Tél. 083 67 76 47 GSM 0472 73 59 83







Organisation complète de funérailles. Deux funerariums à votre disposition.

Rue Frère Orban, 3 5300 Andenne 085/84 56 44

Place Roi Baudouin, 101 5350 Ohey 085/61 14 24

Total Mazout Ultra Le mazout malin. Réduction de votre consommation jusqu'à 7% gmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage Réduction des émissions de Ci Ultra Commandez maintenant! Nous sommes à votre disposition : ETS BOTTON H. Chaussée de Marche, 5 - 5330 Assesse Tél: 083/655099 info@botton.be www.mazout-botton.be

#### MAISON D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE

Une offre d'accueil pour nos aînés qui va vous intéresser.... **UNE MAISON D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE** pour personnes âgées s'ouvre à Gesves le 19 juin 2012

L'asbl Caiac, la commune de Gesves, le Président du CPAS ayant la politique des aînés dans ses attributions, le GAL et l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) d'Annevoie, ont la grande joie de vous annoncer la naissance de leur nouvelle Maison d'Accueil Communautaire pour les personnes âgées. Celle-ci ouvrira ses portes aux habitants de Gesves, Assesse et Ohey tous les mardis à partir du 19 juin 2012, dans un local adapté, situé derrière l'administration communale, à la salle des Todi Djon'nes.

maison d'accueil communautaire pour personnes âgées se veut être un lieu collectif, où il fait bon vivre dans un esprit familial une ou plusieurs journées par semaine. Ses objectifs sont multiples et visent à lutter contre l'isolement social et la solitude des personnes âgées, à maintenir et/ou améliorer l'autonomie tant sociale que physique de ces personnes, mais aussi à permettre l'organisation d'activités intergénérationnelles, et à pouvoir soulager les aidants proches des aînés. Pour les personnes âgées qui font le choix de rester à domicile, et d'autant plus en milieu rural, la maison communautaire est vécue comme un moyen de favoriser ce maintien à domicile.

Les participants seront encadrés par des professionnels qui leurs proposeront des activités et animations valorisant leurs centres d'intérêts, leurs talents et savoir-faire. Ils seront invités à prendre part activement à la vie de la maison. Ainsi, le repas de midi, préparé et pris ensemble sera une des pièces maîtresse de la journée. La convivialité, la rencontre et l'échange seront au cœur

Une inscription préalable est requise et une participation journalière de 13 € repas compris vous sera demandée.

Pour obtenir davantage d'informations sur le projet, pour vous y inscrire ou inscrire un de vos proches, contactez :

- Véronique CORNETTE, chargée de mission du GAL, animatrice CAIAC - 083/656 336
- Françoise LESUISSE, CPAS de Gesves, 083/670 320

Vous pouvez également contacter les principaux responsables de ce projet :

- Michel DEGODENNE, Président du CPAS ayant la politique des aînés dans ses attributions, - Gesves - 083/670 325
- Jean GILSON 3x20 de Gesves 081/677 740
- Alain BURLET, Secrétaire de Caiac asbl au 083 / 655 225

Ainsi que la direction de l' ADMR d'Annevoie :

Marie-Claire GILIS - tél: 082/611550



#### **FOYER SAINT-ANTOINE**

#### Le Foyer Saint-Antoine,

maison de repos du CPAS, annonce d'ores et déjà sa fête annuelle qui aura lieu

### le dimanche 9 septembre

A cette occasion, le CPAS propose :

- Concert apéritif en fanfare
  - Dîner de fête
- Fête sous chapiteau avec plancher en bois
  - Animation musicale l'après-midi
  - Château gonflable pour les petits

Possibilité de visiter la maison avec un membre du personnel

Rendez-vous le 9 septembre au Foyer Saint-Antoine, rue de Mozet, 1 à Goyet!

#### **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**

GESVES info

#### **ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL**

Rue des Ecoles, 2 5340 FAULX-LES TOMBES http://www.ecenvol.com



Journée « Portes ouvertes » à l'occasion de la fête de l'Envol le samedi 23 juin 2012

Renseignements et inscriptions:

TOUS LES JOURS DU LUNDI 2 JUILLET AU VENDREDI 6 JUILLET ET DU JEUDI 16 AOÛT AU VENDREDI 31 AOUT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE

AU 081/579.200 OU 0496/610.482 **DIRECTION: CHRISTINE PITANCE** 

ecolenvol@gmail.com

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE

#### **ECOLE COMMUNALE LA CROISETTE**

Rue de La Croisette, 17 **5340 SOREE** 



Journée « Portes ouvertes » le vendredi 1 juin 2012

Renseignements et inscriptions :

TOUS LES JOURS JUSQU'AU VENDREDI 6 JUILLET ET DU LUNDI 27 AU VENDREDI 31 AOÛT

**SUR RENDEZ-VOUS** 

AU 083/677.977 ou 0479/910.194 **DIRECTION: Véronique GILLET** ec002926@adm.cfwb.be











## CPAS – SERVICE DE RÉINSERTION – BLANCHISSERIE DU SAMSON ET COUTURE

Le travail est assuré par une équipe de 8 personnes. Outre les clients privés et le service à domicile, nous collaborons avec différents organismes.







Responsable

La couturière

*L'équipe* 







Les domiciles et organismes



















#### Les organismes



Foyer St Antoine 41 résidents Literie



Domain de Mozet Literie



Initiative d'accueil - Maison à Sorée Literie



Sacré cœur de Ciney Linge de résidents, Vêtements de travail, literie



Maison communale Linge de tables et tentures



C.P.A.S de GESVES Initiative d'accueil Linge de table, literie

Contact: Rue Ry del vau 5, 5340 GESVES - Téléphone/fax: 083/678.247 - E-mail: marysepaques@skynet.be

Michel DEGODENNE Président du CPAS et en charge du 3ème âge 083/670.325 – 0476/500.213



#### CULTURE, ENSEIGNEMENT, JEUNESSE ET TOURISME

## GESVES info

#### **CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS**

<u>Les Conseils Communaux des Enfants de la Province de Namur en visite à Bruxelles, Samedi 27 mars 2012</u>



Encadré par son Echevine, Lydia GRASSÈRE, et par ses deux animateurs, Notre Conseil communal des Enfants fut invité par le BEP

et le CRECCIDE Asbl (Carrefour Régional et

Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie) à une journée basée sur le thème de l'Europe, le samedi 24 mars 2012 à Bruxelles.

Notre délégation, accompagnée par près de 120 enfants des Conseils Communaux des Enfants de la Province de Namur (Couvin,

Cerfontaine, Florennes, Fosses-la-Ville, Sambreville, Jemeppesur-Sambre, Beauraing, Hastière et Havelange) a participé à cette grande journée de découverte de l'Europe. En matinée, les jeunes mandataires ont eu l'occasion de découvrir le Parlementarium. Equipés d'un IPhone, les enfants ont découvert les coulisses du Parlement européen : son histoire, son fonctionnement, son avenir... Grâce à la magie de la technologie, ils ont également pu se plonger dans une session de délibération de l'assemblée européenne.

L'après-midi, ce fut au tour de Mini-Europe d'accueillir les jeunes représentants namurois. Accompagnés d'un guide, les enfants sont partis à la découverte des monuments les plus importants de



## <u>Journée du Développement durable, Jeudi 19 avril 2012</u>

Dans le cadre du Concours Ener'Jeunes, les membres du Conseil des Enfants ont décidé d'organiser une journée dont le thème central était le développement durable. Organisée le jeudi 19 avril 2012 au hall sportif et sur le site de la Maison communale, cette manifestation fut l'occasion pour les jeunes conseillers d'animer des ateliers à l'attention de leurs «

petits copains de classe » puisque tous les enfants des 5ème et 6ème primaires des quatre écoles que compte notre Commune étaient conviés à cette occasion. L'objectif poursuivi par les ateliers visait à la prise de conscience globale des dégâts faits à notre planète et de nos comportements inadéquats, afin de permettre aux générations futures de répondre à leurs besoins à l'aide des ressources naturelles.

Au total, près de 150 enfants furent pris en charge par les jeunes conseillers qui pouvaient compter sur la collaboration de plusieurs associations actives dans le domaine de l'énergie et de l'écologie, telles que « Environnement et Découvertes ASBL », « Empreintes ASBL » ou encore le BEP.



#### Rassemblement des Conseils communaux d'Enfants Samedi 28 avril 2012

Le 28 avril dernier, les membres de notre Conseil communal des Enfants furent accueillis à Bouillon dans le cadre de la 13ème édition

du Rassemblement Régional des Conseils Communaux d'Enfants (CCE).

Ce rendez-vous annuel, conçu comme un temps de rencontres et de découvertes pour près de 250 jeunes conseillers investis au sein de leur commune, fut l'occasion d'aborder la thématique du Patrimoine et du Terroir à travers différentes activités se déroulant exclusivement dans le centre-ville de Bouillon.

#### Réunions des mardis 27 mars et 17 avril 2012

Lors de la réunion du mardi 27 mars nous avons récapitulé les prochaines rencontres: le Rassemblement de tous les Conseils des Enfants à Bouillon ainsi que la visite du musée d'Anne Frank prévue le samedi 12 mai prochain et que nous proposons à une trentaine d'enfants gesvois et scolarisés à Gesves.

Lors de la seconde partie de cette réunion nous avons terminé la correction de notre projet de panneaux routiers réalisés avec l'aide de M. Thierry COPPEE, le dessinateur de Toto.

Par la suite, nous avons continué la préparation des activités pour la journée du 19 avril sur la thématique du développement durable proposée aux enfants des classes de 5ème et 6ème primaires.

La préparation de cette journée d'animation nous a occupés entièrement durant la réunion du mardi 17 avril.







#### GAL Pays des Tiges et chavées – Week-end Portes ouvertes les 23 et 24 juin



Depuis plusieurs années, le GAL Pays des tiges et chavées met en œuvre différents projets sur les communes d'Assesse, de Gesves et d'Ohey dans le but de contribuer au développement intégré de ces communes. Tourisme, agriculture, filière équestre, services de proximité, jardins solidaires, et environnement sont autant de thématiques que le GAL contribue à valoriser sur le territoire.

Les 23 et 24 juin prochains, le GAL Pays des tiges et chavées vous emmène à la découverte de ces projets.

Au programme, des activités ouvertes à tous, en toute convivialité :

#### Samedi 23/06

- <u>Ecuries ouvertes</u> : partez à la découverte des structures équestres du territoire
- Visitez <u>l'exposition photo Condroz</u> au château de Hodoumont (photos
- Découvrez, dans le cadre des fermes ouvertes, le <u>producteur fermier</u> de fromage de chèvre, *le Chèvre-feuille* à Haillot, ainsi que le marché de producteurs locaux qui s'y tient
- nature
- A Maillen, rendez visite aux personnes de la maison d'accueil communautaire, ruelle du Pouillu n°1, visitez leur marché des saveurs de 14h à 17h et partagez un moment convivial avec elles.

#### Dimanche 24/06

- Participez à la <u>randonnée équestre</u> ouverte aux attelages et aux cavaliers, au départ de la commune d'Ohey
- Visitez <u>l'exposition photo Condroz</u> au château de Hodoumont (photos
- <u>Initiez-vous à la photo nature</u>, à partir de 12 ans (jeunes et adultes)
- Participez à la <u>balade guidée</u>, à la découverte du domaine d'Hodoumont
- Découvrez, dans le cadre des fermes ouvertes, le <u>producteur fermier</u> - A Gesves, participez à la balade pédestre accompagnée d'un guide de fromage de chèvre, le Chèvre-feuille à Haillot, ainsi que le marché de producteurs locaux qui s'y tient
  - Participez à la journée du potager à Assesse.
  - Enfourchez votre vélo pour une <u>balade cyclo</u> à Assesse.

A Gesves, rendez visite aux personnes de la maison d'accueil communautaire, au local des Todi Djones (chaussée de Gramptinne, derrière la maison communale), visitez leur marché des saveurs de 14h à 16h et partagez un moment convivial avec elles.

Toutes les informations détaillées sont disponibles sur le site internet du GAL : http://www.tiges-chavees.be ou au 083/670.341 - 083/670.347

Soyez nombreux à nous rejoindre pour ce week-end riche en découvertes et en rencontres!

#### « A Votre Agenda - Kermesse de Gesves - le dimanche 23 septembre »

Cette année, plusieurs acteurs de la vie communale ont décidé d'unir leurs forces afin de vous offrir une journée festive agrémentée d'animations variées.

Dès 9h, le Conseil Communal des Enfants, l'opération «Village ouvert et fleuri», le CPAS avec l'aide de la Commune vous proposeront:

- La découverte des acteurs de l'opération «Village ouvert et fleuri» grâce à différents circuits organisés en lien avec la journée de la mobilité : circuits pédestres, en chars à bancs, pour les cyclistes, liaison avec le Proxibus... le tout orchestré par les enfants du CCE.
- L'organisation d'un Rallye reliant les différents acteurs
- Un apéritif musical ainsi qu'un barbecue
- De nombreuses animations pour les enfants

- Une animation musicale sous le chapiteau situé sur la Place communale
- Et pour la première fois, l'organisation du défi gesvois...

Comme en 2011, l'intégralité des bénéfices de la journée sera versée à l'opération CAP48.

Un programme détaillé de la Kermesse et de ses activités sera présenté début septembre.

Pour le comité organisateur



Lydia GRASSERE et Michel DEGODENNE



## ACHÊNE RECYCLAGE

sprl -

VENTE D'EMPIERREMENT mixte ou béton

> Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 17h

A DONNER : terre de criblage Ø 20

Tél. 083/21.50.98 Gsm 0475/74.92.48



LOCATION CONTAINERS DE 8 à 40 m<sup>3</sup>



## Espace Beauté

Nouveau soin amincissant : le techniSPA Pour mincir mieux et plus vite! 3 actions simultanées en 1 seul soin : lipo-aspiration, ionisation et stimulation.

Résultats visibles dès la première séance!

8 rue de la gare 5330 Assesse 083 65 54 54 info@ebba.be

Du mardi au vendredi de 9h à 18h Le samedi de 9h à 15h Nocturne le jeudi



#### **COMMENT?**

En étant «plongé» dans une classe où la moitié des cours se donnent exclusivement en néerlandais.

Pour les élèves de la 3<sup>ème</sup> année maternelle durant l'année scolaire 2012-2013. Pour les autres élèves les années suivantes.

#### PAR QUI?

Par un professeur qualifié «native speaker».

QUAND? Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2012.

**RENSEIGNEMENTS:** 

083/67 71 82 ou 0479/75 99 17



VOTRE SALON PERMANENT DES LOISIRS CRÉATIFS ET HOBBY FLORAL COMMUNIONS - MARIAGES - NAISSANCES

> Pour les «Créatrices d'Ambiance», Artistes, ... Grand choix d'articles de loisirs créatifs (chaque semaine «arrivage» de nouveautés

Chaussée de Gramptinne, 114 (Place Communale) 5340 Gesves - Tél./Fax: 083 67 76 33

#### WWW.FLORYLADY.BE

Ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 18h30 Dimanche de 9h00 à 12h30 - Fermé le lundi







Ce bulletin est réalisé par :

sprl REGIFO Editions rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.

> Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, www.regifo.be

contactez-nous au

Votre déléguée en communication, Monsieur Eric Vansteenwinckel Gsm 0498/538 848
se fera un plaisir de vous rencontrer.

071/74.01.37 Fax 071/71.15.76

e-mail : info@regifo.be

#### **GROTTES DE GOYET**

#### Govet, les grottes qui ont du chien!

Découvertes en 1868, les grottes de Goyet font partie des sites archéologiques préhistoriques majeurs de Belgique : outre une occupation humaine importante, elles ont révélé, entre autres, la plus ancienne trace connue de domestication du chien (environ 36 000 ans avant notre ère)!

La commune a repris la gestion du site en 2010, et les choses avancent bien : Le point d'accueil du Syndicat d'Initiative a récemment fait peau neuve et s'est doté d'un nouveau mobilier.

Depuis juin 2011, une exposition « Aux Racines de la Musique » prête son oreille à la musique environnementale. Elle est accessible gratuitement durant les horaires d'ouverture des grottes.



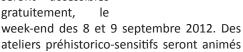
Pour les groupes et les écoles, un nouveau d'animations programme thématiques est disponible depuis septembre 2011 : découverte sensorielle du site, approche ludique des techniques de gravure

ou de silex, le cycle de l'eau ou encore les chauves-souris... Les grottes se dévoilent!

Mais ce n'est pas tout : l'ancienne cafétéria, en cours de réaménagement, offrira très bientôt un nouvel espace chaleureux, où diverses activités seront proposées à tous...

Les Grottes de Goyet participent aux Journées du Patrimoine « Des pierres et

des hommes ». A cette occasion, elles seront accessibles



#### Pour plus d'informations :

www.grottesgoyet.be ou www.journeesdupatrimoine.be

entre 14h et 17h... A vos agendas!

- Lydia GRASSÈRE, Echevine du Tourisme et de la Culture : 0470/449.433
- Syndicat d'Initiative de Gesves, Rue de Strouvia, 3, 5340 Mozet : 081/588.545
- ADL de Gesves Anne-Catherine POTTIER et Renaud ETIENNE : 083/670.344

pottier.adlgesves@skynet.be et etienne.adlgesves@skynet.be



#### **GESVES EXTRA - ACTIVITÉS POUR LA PETITE ENFANCE**

Réserve de recrutement pour les semaines de plaines

Vous êtes animateur breveté? Vous êtes étudiant? Vous êtes enseignant, éducateur...?

Alors n'hésitez pas! Venez rejoindre notre équipe! Posez votre candidature comme animateur de plaines de vacances à l'attention de Virginie MARCHAL par mail à gesves.extra@gmail.com

#### Activités passées

Plaine de vacances chez « Gesves EXTRA » Lors des vacances de Pâques, l'asbl « Gesves EXTRA » a organisé une plaine de quatre jours pour le plus grand plaisir des enfants qui y ont pris part!



Grâce aux animateurs : Clothilde, Amélie, Jonathan, Nicolas, Jehanne, Guillaume, Alan, Mélissa, Maxime et Virginie, nos petits « inspecteurs » gesvois ont été d'une efficacité incroyable. Après avoir résolu deux affaires de la plus haute importance, ils ont pu récupérer les œufs de Pâques que l'ours avait volés. Ils ont pu profiter de la piscine, de l'infrastructure du hall omnisports et du bois lors de la brève apparition du soleil.

L'asbl Gesves EXTRA vous fixe d'ores et déjà rendez-vous pour les 2 premières semaines d'août pour passer d'agréables moments...



#### Et celles à venir...

#### **PLAINE DE VACANCES ETE 2012**

Cette année, les activités à destination des enfants âgés de 2,5 à 12 ans organisées par l'ASBL « Gesves EXTRA », se dérouleront du lundi 30 juillet au vendredi 10 août 2012.

Semaine du lundi 30 juillet au vendredi 3 août 2012 :

A l'abordage!

Notre pirate Bill a un problème, un problème ENORME. Il a le hoquet, et on ne sait pas comment le faire passer. Viens nous aider à l'effrayer.

Semaine du lundi 6 août au vendredi 10 août 2012 :

Participe au GRAND TOURNOI entre Shark le requin et Vil le coyote. Qui remportera la GRANDE FINALE

Renseignements: Virginie MARCHAL

0491/36.05.78 - - gesves.extra@gmail.com





#### GESVES info

#### SERVICE ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE

Nous voilà au début de l'été!

Le Service Environnement & Agriculture vous propose quelques découvertes de la nature à Gesves :



Avant...

Les ouvriers du Service technique Environnement & Propreté se sont retroussé les manches pour transformer cette... impasse, en un très beau caillebotis qui s'intègre bien dans le paysage, vous permettant ainsi de passer du fond de l'Impasse des mésanges, au bout de l'Impasse Basfays.

Le sentier reliant l'Impasse des mésanges à l'Impasse Basfays

Celui-ci a fait beaucoup parler de lui parce qu'il était difficilement praticable, fort humide, le tracé n'était plus très clair, entre les ronces et le jardin mitoyen.

... après !



Les promeneurs peuvent désormais se promener, les pieds au sec, pour faire un tour à travers les campagnes, en plein milieu du village de Faulx-Les Tombes. A voir absolument!



#### <u>Le parc et l'étang de la</u> Pichelotte

Le complexe de la Pichelotte ne regroupe pas seulement plusieurs services communaux et du CPAS, c'est aussi un parc, qui se veut agréable et accueillant, tant pour les

résidents de la Pichelotte que pour l'ensemble des gesvois.

Êtes-vous déjà passé à l'arrière des bâtiments communaux pour emprunter le petit chemin qui serpente à travers les arbres clairsemés, vers l'étang dit « de la Pichelotte » ? Le cours d'eau de la Pichelotte passe à cet endroit sous un bâtiment, pour se jeter dans un étang dont les pourtours viennent d'être éclaircis et réaménagés par le Service technique Environnement &

Propreté, notamment grâce aux subsides obtenus dans le cadre de la « Journée de l'arbre «2011 ».

Quelques bancs sont à votre disposition pour y profiter de la fraicheur de l'air, regarder virevolter les libellules et



entendre pépier les oiseaux. En ce début d'été, que demander de plus ?



Le verger conservatoire de Surhuy
Ce verger, implanté il y a quelques années
dans le cadre d'un projet de coopération
du Groupe d'Action Locale, vous permet
de découvrir une quarantaine de fruitiers
haute-tiges parmi lesquels des variétés
dites « conservatoires », comme la «
Pomme d'Argent », la « Calville Rouge
d'Automne » et le Cerisier « Colinet ».

Au retour de la belle saison, le Service technique Environnement & Propreté trace des chemins, tels le parcours d'un labyrinthe, serpentant entre les différents arbres, à travers la végétation gérée de manière différenciée et donc sans utilisation de pesticides. A



l'entrée du verger, le Service vous a également confectionné des bancs spacieux qui vous permettront de profiter paisiblement de ce petit coin de paradis situé au bout de la Rue des Moulins à Gesves (fléché à partir de la Chaussée de Gramptinne).

#### Et avec le PCDN ...

Le dimanche 24 juin, en compagnie du photographe animalier

Renaud PÉTRY, nous vous invitons à une sortie « initiation photo » sur le thème des paysages et des insectes. Nous passerons ainsi de l'objectif « grand angle » à la « macro » avec la nature comme sujet. La première

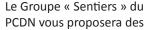


sortie de ce genre était une vraie réussite... gageons que la deuxième remportera le même succès!

Lieu et heure de RDV : Château d'Hodoumont (dans le chapiteau) à Jallet (Ohey). Départ à 6h (pour profiter des lumières du matin), retour à 10h, le petit déjeuner vous sera offert.

Inscription auprès de Valérie Grandjean, 083/670 347, grandjean.leader@skynet.be).

Le weekend des 20 et 21 octobre, nous participerons également, comme chaque année, à la manifestation «Rendez-vous sur les sentiers».





travaux sur le terrain, ainsi qu'une rencontre conviviale sur le site pour profiter dignement des couleurs de l'automne au détour des chemins de Gesves. Contactez-nous déjà si le sujet vous intéresse ou consulter régulièrement la page Internet du PCDN.

#### Elisons l'arbre remarquable de l'année 2012!

L'idée, le principe....

Durant le premier trimestre 2012, le Service Environnement & Agriculture, sur une demande du Service Public de Wallonie, a mis à jour la liste des arbres remarquables de l'entité. Ce faisant, nous sommes passés de 184 arbres à 278 ! Un tout beau patrimoine naturel...

Dans le cadre du projet Biodi'Bap, les élèves de la classe de Mike de l'école de L'Envol parrainent chacun un arbre, ceci pour sensibiliser les enfants et les parents à l'intérêt écologique et patrimonial qui les entoure au quotidien. Le PCDN de Gesves participe également au projet par la signalisation des arbres sur chaque site.

Nous vous proposons donc, à votre tour, de découvrir cette belle facette de notre patrimoine vert en élisant un arbre parmi la sélection 2012 des arbres « remarquables » de la commune de Gesves.



Chênes - chemin de la forêt

Comment participer ?
L'ensemble des photos et
fiches descriptives des arbres
et le formulaire de vote sont
téléchargeables sur le site internet
du projet Biodi'Bap de l'école de
l'Envol (www.ecenvol.com) et du

PCDN de Gesves (http://pcdngesves.canalblog.com). Votre bulletin de vote doit nous être retourné pour le 3 septembre 2012, à l'attention de Coralie Ghilain (coordonnées ci-dessous).

#### Cet été, partez à leur rencontre...

Avant de voter, nous vous invitons vivement à aller admirer ces arbres sur place. Ils sont souvent situés dans de superbes endroits qui leur donnent toute leur valeur... (Leur emplacement





Peuplier Tilleul Impasse de Bisonzon Rue de Goyet est explicité dans les fiches descriptives disponibles sur le site Biodi'bap ou PCDN. Par ailleurs, si l'arbre est sur un site privé, l'endroit duquel vous pourrez le contempler y est précisé).

#### Sensibilisation et protection

L'arbre ainsi élu fera l'objet d'une attention toute particulière et une plaque didactique relatant cette distinction sera alors posée près de lui. Par ailleurs, les différentes animations menées dans le cadre de la semaine de l'arbre 2012 (fin novembre) se dérouleront à proximité de cet arbre.

#### Pour rester informé:

D'autre part, si vous voulez en savoir plus sur nos activités passées, n'hésitez pas à consulter la page Internet du PCDN à l'adresse suivante : <a href="http://pcdngesves.canalblog.com">http://pcdngesves.canalblog.com</a>. Vous découvrirez ainsi les résultats de l'opération Batraciens 2012, la sortie effectuée en compagnie d'un guide de la CWEPSS sur les phénomènes karstiques de Goyet et Mozet, nos pérégrinations à Sorée sur le thème du triton crêté.

#### Pour plus d'informations :

Echevin de l'Environnement et de l'Agriculture, André VERLAINE - 0476/878 853, andre.verlaine@skynet.be
Responsable du Service et coordination du PCDN: Coralie GHILAIN – 083/670 308, coralie.ghilain@publilink.be
Carine LISSOIR – Infractions environnementales, permis d'environnement – 083/670 205, carine.lissoir@publilink.be
Pierre ANDRÉ - Service technique Environnement & Propreté - 0486/503 866, andre.adl@skynet.be

## POUR ENCORE MIEUX TRIER VOS DECHETS ...

GESVES info

Les PMC



Les Papiers Cartons



Pour plus de renseignements et de détails, revoyez le calendrier de ramassage des déchets ou visitez le site du BEP Environnement.

André VERLAINE Echevin de l'Environnement et de l'Agriculture 0476/878 85





#### Toutes les informations utiles via les liens

#### http://elections2012.wallonie.be

#### ou http://www.gesves.be

#### Pour les citoyens étrangers

Le 14 octobre 2012, vous allez voter pour élire vos conseillers communaux. Pour savoir si vous êtes en droit d'aller voter, voici les conditions à remplir en tant qu'étranger.

Attention : Que vous soyez membre de l'Union européenne ou non membre de l'Union européenne, vous ne pouvez pas voter aux élections provinciales.

#### Le citoyen membre de l'Union européenne

Vous voulez élire vos conseillers communaux ? C'est une très bonne décision !

Il vous suffit de remplir les conditions suivantes :

- 1. Avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection (donc être né avant le 15 octobre 1994).
- 2. Êtreinscritauregistre de population de votre commune au plus tard le 31 juillet de l'année de l'élection communale (donc être inscrit au plus tard le 31 juillet 2012). L'arrêt duregistre est prévupourle 1 eraoût 2012. Si vous cessez d'être inscrit au registre de population d'une commune wallonne entre la date d'arrêt du registre des électeurs et le jour de l'élection, vous serez rayé dudit registre.
- 3. Jouir de vos droits civils et politique c>est-à-dire ne pas être suspendu ou exclu du droit de vote le jour de l'élection.
- 4. Avoir la nationalité d'un des 26 autres États membres de l'Union européenne
- 5. Introduire et compléter une demande d'inscription sur le registre des électeurs de la commune pour le 31 juillet 2012.

<u>Le formulaire d'inscription (PDF) est disponible sur le</u> site du fédéral

Ou via le site communal : www.gesves.be

**Important** : si vous êtes déjà inscrit, vous ne devez plus introduire de demande d'inscription sur le registre des électeurs.

#### Le citoyen non membre de l'Union européenne

Vous voulez élire vos conseillers communaux ? C'est une très bonne décision !

Il vous suffit de remplir les conditions suivantes :

- 1. Avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection (donc être né avant le 15 octobre 1994).
- Êtreinscritauregistre de population de votre commune au plus tard le 31 juillet de l'année de l'élection communale (donc être inscrit au plus tard le 31 juillet 2012). L'arrêt duregistre est prévu pour le 1 eraoût 2012. Si vous cessez d'être inscrit au registre de population d'une commune wallonne entre la date d'arrêt du

- registre des électeurs et le jour de l'élection, vous serez rayé dudit registre.
- Jouir de vos droits civils et politique c>est-à-dire ne pas être suspendu ou exclu du droit de vote le jour de l'élection.
- 4. Avoir établi sa résidence principale en Belgique, sur base doun titre de séjour légal, de manière ininterrompue pendant les 5 ans précédant lointroduction de la demande soit depuis le 31 juillet 2007 au plus tard (lien vers la circulaire du 30 janvier 2006).
- 5. Introduire et compléter une demande d'inscription sur le registre des électeurs de la commune pour le 31 juillet 2012.
  - <u>Le formulaire d'inscription (PDF) est disponible sur le</u> site du fédéral

Ou via le site communal : www.gesves.be

6. Faire une déclaration par laquelle vous vous engagez à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

**Important** : si vous êtes déjà inscrit, vous ne devez plus introduire de demande d'inscription sur le registre des électeurs.

#### **Procuration**

Au cas où vous ne pourriez pas voter, vous pouvez demander à quelqu'un d'autre de voter pour vous. Pour se faire, vous devrez remplir le formulaire de procuration, <u>prochainement disponible</u> sur les sites :

http://elections2012.wallonie.be

http://www.gesves.be

#### Passeport de l'électeur

Une brochure faite spécialement pour vous est disponible sur le site. Cette brochure vous explique le plus simplement possible le fonctionnement des élections et comment voter valablement. Vous la trouverez prochainement via le site :

http://elections2012.wallonie.be

Les étrangers, ressortissants d'États hors Union européenne, ne peuvent briguer aucun mandat lors des élections communales et provinciales.

Les étrangers, ressortissants d'États membres de l'Union européenne, peuvent briguer le mandat de conseiller communal et indirectement celui d'échevin ; le mandat de bourgmestre reste réservé aux nationaux.

ARVILLE 2012 GESVES info

L'événement incontournable en ce début d'été : <u>seconde édition du show d'étalons et</u> <u>vente de poulains à l'amiable</u>

Pour rappel, du 28 juin au 1er juillet 2012, le domaine du château d'Arville vous ouvre ses portes dans le cadre de l'organisation d'un concours complet international de haut niveau.

Le concours complet est un triathlon équestre dans lequel la paire cavalier-cheval évolue dans trois disciplines : le dressage, le saut d'obstacles et le cross.

Cette dernière épreuve est particulièrement impressionnante et vous transporte pour une agréable balade à travers les bois et les plaines du domaine.

Une épreuve d'un niveau CIC 3\* est organisée pour la première fois cette année ce qui promet un cross encore plus technique et spectaculaire!

Arville est devenu au fil des années un événement équestre incontournable en Belgique rassemblant chaque année plus de 350 cavaliers issus de l'élite nationale et mondiale.

En marge de la compétition, des animations pour petits et grands, un village d'exposants, des espaces VIP,... pour le bonheur des 10.000 visiteurs qui font le déplacement.

Le haras des concessions, en collaboration avec Soprocom et le SBS, organisera 2 présentations d'étalons durant le Concours Complet international d'Arville qui aura lieu du 28 juin au 1er juillet 2012. Ceux-ci seront suivis d'une vente à l'amiable de poulains. Après une édition 2011 concluante, l'organisation d' Arville a



décidé de renouveler l'expérience en prévoyant un endroit spécialement conçu pour cette activité à proximité de la piste principale et en ajoutant une vente à l'amiable de poulains. Pour cette vente, la priorité sera donnée aux poulains issus des étalons présentés au show et aux produits à destination concours complet.

Baudouin VAN DEN BRANDE du Haras de Concessions s'exprime :
« En organisant un show à Arville, nous souhaitons combiner l'élevage avec le sport de haut niveau en développant un marché du jeune cheval de complet. Cet événement donnera aux étalonniers et/ou éleveurs l'occasion de mettre leurs chevaux en avant à l'occa-

sion du plus grand concours complet de Belgique. » Si vous avez un étalon que vous considérez intéressant pour le concours complet ou des poulains jusqu'à trois ans qui pourraient combler un cavalier de complet, nous vous invitons à participer à ces shows et ventes à l'amiable le 30 juin et 1er juillet à partir de 15 heures.

Profitez également du village exposants, des différents espaces de restauration, des balades en calèches aux abords du château.

Arville, un événement incontournable pour débuter les vacances d'été avec toute la famille...

Horaires d'ouverture pour le public :

Vendredi 29/06/2012 : 14h - 18h Samedi 30/06/2012 : 10h - 18h Dimanche 01/07/2012 : 10h - 18h

www.arville.be Tél/ 02/658.00.53

8€/pers

Enfants en dessous de 8 ans : gratuit

Accès au parking : gratuit

Accès gratuit aux riverains de Gesves et d'Assesse sur présentation de leur carte d'identité à l'entrée.

#### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

#### Bourgmestre José PAULET

Bureau commune 083/670.330 - 0476/782.986 josepaulet.gesves@publilink.be

Permanences: tous les vendredis de 9h à 12h et sur R.D.V.

#### 1er Echevin Francis COLLOT

Bureau commune 083/670.331 – 0476/289.493 francis.collot@gmail.com - Permanences : sur R.D.V.

#### **Echevins Daniel CARPENTIER**

Bureau commune 083/670.204 – 0472/330.840 carpdef@skynet.be - Permanences : sur R.D.V.

#### **André VERLAINE**

Bureau commune 083/670.331 – 0476/878.853 andre.verlaine@skynet.be - Permanences : sur R.D.V.

#### Lydia GRASSÈRE

Bureau commune 083/670.204 – 0470/433.449 lydia.grassere@hotmail.com - Permanences : sur R.D.V.

Permanence du Collège communal : tous les mercredis de 18h à 19h30

Secrétaire communal : Daniel BRUAUX

083/670.333 - 0473/960.264 daniel.bruaux@publilink.be

Receveur régional : Anne RONVEAUX

Bureau (Pichelotte) - 083/670.328 anne.ronveaux@publilink.be





# AGENCE DE GESVES Philippe LANGENS

Tél.: 083/23 15 70 Fax: 02/228 16 84

gesves@bnpparibasfortis.com

#### Heure d'ouverture

Lundi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h30
Mardi	9h00 - 12h30	
Mercredi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h30
Jeudi	9h00 - 12h30	
Vendredi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h30
Samedi	9h00 - 11h30	

et sur rendez-vous

La banque et l'assurance d'un monde qui change









#### AMBIANCE FAMILIALE - CADRE EXCEPTIONNEL

- Encadrement paramédical maximum jour/nuit
   (3 infirmières et 9 aides soignantes agréées)
- Liberté de choix médical et paramédical (kiné logo)
- Accessibilité à tous par une politique de prix (sans supplément) parmi les plus bas de la région

Le Foyer Saint-Antoine vous accueille quel que soit votre âge et/ou handicap (compatible RW [192-054-011] et INAMI [7-32182-71])

Contactez-nous par téléphone ou fax A. Arnould Directrice 081/719.110 Fax : 081/719.115 C'est plus de 180 VENTES, 410 LOCATIONS. Estimation réaliste, gratuite et sans engagement de votre maison, appartement ou terrain.

#### **Grégory TOUSSAINT**

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis bientôt 10 ANS, un gesvois est à votre service avec simplicité, transparence et en toute confiance.





C'est plus de 52 RESIDENCES, soit près de 1.200 logements gérés en tant que SYNDIC D'IMMEUBLES.

081/46 06 24 - 0495/66 68 60

Chaussée de Liège 34 à 5100 – Jambes

www.syndicgtimmo.be



www.kreman.be

## L'école Saint-Joseph : une équipe pédagogique dynamique au service et à l'écoute de tous les enfants

- Nos priorités... promouvoir la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, sensibiliser à l'ouverture au monde et au respect de l'autre ... à travers de nombreux projets
- Garderie organisée dès 7h et jusqu'à 18h (également le mercredi)
- Repas complets Echanges linguistiques actifs avec une école limbourgeoise depuis 22 ans
- Classes de dépaysement 1 an sur 2



www.gesves.com/saintjosephgesves

Rue Petite Gesves, 30 GESVES

083 / 677 414

Une école proche de vous au cœur du village.

Permanences d'inscriptions toute l'année mais également :

- du 2 au 6 juillet entre 9h et 17h
- du 20 au 31 août de 15 à 18h ou sur rendez-vous en contactant

Marc Tillieux 0476 / 508 924

Eddy Descy 083 / 677 369

**Jean-Marc Degimbe 083 / 677 617** 

Françoise Ysebaert 083 / 678 208

saintjosephgesves@hotmail.com





SPECIALISTE ARDOISES NATURELLES

> Isolation Aménagement grenier Tubage cheminée Ramonage



ETS DUMONT BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves 083 67 71 35